

## **Séance extraordinaire du 26 janvier 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le vendredi 26 janvier 2018 à compter de 11 h 00, à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent les conseillers, madame Joanie Généreux et messieurs Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présentes : M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière, et madame Micheline Quilès, directrice générale adjointe et trésorière.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

### **Ordre du jour**

1. Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – Présentation du projet de construction d'un nouvel aréna / Autorisation
2. Formation d'une équipe d'intervention spécialisée de sauvetage technique au SSI / Autorisation
3. Période de questions
4. Levée de la séance

## **Résolution 2018-01-036**

**Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV - Présentation du projet de construction d'un nouvel aréna / Autorisation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu :**

**Que** la Ville de Saint-Césaire autorise la présentation du projet intitulé : "*Projet de construction d'un nouvel aréna*" au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

**Que** soit confirmé l'engagement de la Ville de Saint-Césaire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

**Que** la Ville de Saint-Césaire désigne M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

Séance extraordinaire du 26 janvier 2018

**Résolution 2018-01-037**

**Formation d'une équipe d'intervention spécialisée de sauvetage technique au SSI / Autorisation**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon,**

**Et résolu** d'autoriser les formations suivantes pour 12 pompiers à temps partiel du service de Sécurité incendie de la Ville de Saint-Césaire (SSI) comme suit :

- Intervention spécialisée de sauvetage technique (sauvetage en espace clos et sauvetage vertical) pour le prix jusqu'à concurrence de 19 920,00 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de service datée du mois de décembre 2017 de l'Académie des pompiers de Mirabel;
- Rehaussement de Premier répondant niveau II à niveau III pour le prix jusqu'à concurrence de 3 959 \$ plus les taxes, le tout tel que l'offre de service datée du 22 janvier 2018 de Cardio Choc de La Présentation.  
Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Levée de la séance.

---

Guy Benjamin  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

**Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITE DANS LA RÉOLUTION SUIVANTE :

2018-01-037.

---

Micheline Quilès  
Trésorière